

---

« *Cathédrale* »...

*Vous avez dit « cathédrale » ?...*

*Henri VEYRADIER*

La commémoration des 900 ans de la construction de l'actuelle cathédrale de Viviers, est l'occasion de rappeler quelques généralités sur les cathédrales en se libérant des idées reçues

La silhouette de la cathédrale dans le paysage des villes épiscopales est aussi familière que celle de nos églises paroissiales.

Avant d'évoquer les origines et les circonstances de l'édification de ces bâtiments, il n'est pas inutile de rappeler certaines notions que même la plupart des fidèles ont oubliées au fil des ans.

### **Sémantique**

La cathédrale est avant tout un lieu de culte catholique et comme toute église, elle possède les éléments indispensables au culte : autel, tabernacle (ou suspension eucharistique), ambon (pupitre pour la lecture des textes sacrés), chœur, chaire, nef, portail, clocher pour appeler les fidèles à se rassembler (assemblée : « ecclésiasia » en grec, nous a donné « église »).

La cathédrale ne doit pas être confondue avec la « basilique » qui est un titre donné par le pape à certains édifices qu'il a jugés plus importants que d'autres, sur le plan spirituel ou historique ; le cas de Lisieux est très parlant : la ville possède une très ancienne et vaste cathédrale, mais également une basilique non moins grande, édifiée plusieurs siècles après comme sanctuaire de pèlerinage avec le développement du culte de sainte Thérèse, qui a vécu à Lisieux. Ainsi toutes les cathédrales ne sont pas basiliques et inversement.

De même, la qualité de cathédrale n'est pas liée à ses dimensions : on rencontre des cathédrales de taille modeste ; le titre de cathédrale répond à d'autres critères rigoureux que nous allons énoncer.

### **Origine et fonction de l'édifice**

Pour comprendre le rôle de la cathédrale, il faut remonter aux premiers siècles du christianisme, plus exactement à l'empereur Constantin qui autorise le culte chrétien en 313 ; avant cette date le culte clandestin se tenait dans des lieux divers pour peu qu'ils soient à l'écart : catacombes, habitations, en plein air dans des endroits reculés...

La liberté de culte a considérablement augmenté le nombre de fidèles et a amené à construire de vrais édifices qui n'avaient plus à se cacher ; le modèle adopté était celui des lieux de culte païens existants, les basiliques, d'où le terme de plan basilical pour définir ces premiers édifices : grande salle rectangulaire munie d'une abside semi-circulaire à l'est (le sanctuaire, le Saint des Saints).

Mais l'accroissement du nombre de fidèles a entraîné conjointement un encadrement plus rigoureux pour éviter au maximum tout risque éventuel de dissidence (hérésies). L'évêque de Rome qui a rapidement fait autorité sur les fidèles, va devoir déléguer une partie de ses pouvoirs notamment au niveau des sacrements (baptêmes, ordinations). A l'image du Christ, il va s'entourer d'hommes qui auront toute sa confiance et qui symboliseront les apôtres ; ils vont compléter ainsi le nom de la nouvelle religion de l'adjectif apostolique :



nouveaux apôtres, ils sont chargés de transmettre l'enseignement du Christ et d'en assurer la continuité. Ces fidèles représentants du pape vont recevoir un nom grec, encore : « évêque » qui sera communément traduit par « évêque ».

Cette nouvelle organisation va utiliser le découpage administratif civil des romains : les diocèses civils calqués souvent sur les anciennes cités ; ils sont les prémisses de nos diocèses actuels.

En tant que clerc, l'évêque va avoir à sa disposition un lieu de culte qui va rapidement recevoir le nom de « cathédrale ».

### Eléments de l'édifice

Le terme de cathédrale est à l'origine un adjectif (comme collégiale, primatiale, abbatiale...). Mais il va rapidement devenir un nom qui va le différencier des autres églises ; les différences ne se limitent pas au nom, elles sont visibles concrètement dans l'édifice et le rôle du titulaire.

L'adjectif cathédral signifie littéralement pourvu d'une « cathèdre » (même étymologie que « chaise »), à savoir un trône (on n'ose pas utiliser l'expression trône épiscopal pour bien montrer la subordination au trône pontifical). De nos jours, la cathèdre est toujours présente dans la cathédrale comme symbole de l'auto-

rité déléguée par le Saint-Père qui nomme toujours les évêques. Leur rôle : assurer la succession apostolique en suivant les directives pontificales, ramener dans l'église les égarés par l'hérésie (la crosse recourbée rappelle le bâton qui ramène les brebis perdues).

Outre la cathèdre, l'édifice se doit d'avoir une taille en relation avec l'étendue du diocèse ; en effet, sa capacité doit lui donner la possibilité de recevoir tous les clercs placés sous l'autorité de l'évêque pour recevoir les consignes ou les rappeler (synode) ; la cathédrale a conservé cette cérémonie au moins une fois l'an pour la cérémonie de l'huile chrismale en présence de tous les prêtres du diocèse à qui elle est remise. C'est également dans la cathédrale que l'évêque consacrait les nouveaux prêtres du diocèse, ses futurs collaborateurs.

Les vastes dimensions de l'édifice devaient lui permettre également de recevoir une fois l'an, les candidats au baptême, puisque l'évêque était le seul à pouvoir dispenser ce sacrement (il est toujours le seul à donner la confirmation, point final du baptême).

Ultérieurement, le chœur de la cathédrale va se développer pour accueillir dans des stalles un collège de chanoines (le chapitre) préconisé par Rome ; cet emplacement réservé aux clercs sera souvent matériellement séparé des fidèles par un jubé (Limoges) ; généralement un déambulatoire dans le chœur contribuait à l'isolement du chapitre (Albi).

## Evolution générale

L'ensemble cathédrale-diocèse va peu évoluer en France jusqu'à la Révolution : ainsi, les limites actuelles des diocèses sont, pour certaines, les plus anciennes maintenues sur notre sol depuis plus de vingt siècles (cités gauloises, devenues romaines, puis diocèses civils et enfin diocèses religieux).

Certaines cathédrales auront pu être reconstruites (toujours au même endroit) pour des raisons diverses : vétusté, destructions (accidents, invasions, guerres : Théroüanne), exigüité ; moins nombreuses, certaines seront amenées à se déplacer (insécurité), et on parle alors de transfert ; exceptionnellement d'autres vont prendre naissance, comme leur diocèse, à une date récente (nouveaux départements de la région parisienne devenus diocèses ; Territoire de Belfort...).

Ainsi la règle d'un diocèse par département édictée à la Révolution va connaître de rares exceptions avec cinq départements sans diocèse propre, donc sans cathédrale, et des départements avec deux cathédrales justifiées par des raisons démographiques (Bouches-du-Rhône, Nord, Seine-Maritime).

Ce sont donc en principe deux cent huit édifices qui portent ou auront porté le titre de cathédrale en France métropolitaine et dont il reste une trace tangible ; et en principe le titre de cathédrale est maintenu même sans évêque (au mieux, il peut être relevé par un évêque non résident dépourvu de diocèse tels les évêques auxiliaires, diplomates ou membres de la Curie romaine).

Par sa situation au chef-lieu des cités antiques, la cathédrale était avant tout un édifice urbain ; mais le développement de ces cités ne s'est pas fait au même rythme et on peut être surpris par la présence de nos jours d'une authentique cathédrale dans un petit bourg rural dont l'évolution n'a rien eu de comparable avec les grandes agglomérations actuelles (Senez) ; cette situation s'observe surtout dans le Midi où les cités romaines ont succédé à des cités gauloises de dimensions modestes et qui ont été romanisées de façon précoce (voir carte).

## Evolution du rôle du chef-lieu de diocèse

Pour des raisons de commodité, l'évêque va élire domicile à proximité de sa cathédrale ; de « domus » sa résidence va devenir château fortifié pour des raisons de sécurité (Beauvais) ; pour le même motif, le choix de l'emplacement de la cathédrale sera en hauteur, de préférence en dedans des fortifications civiles ; d'où cette impression visuelle de domination sur la cité d'autant que l'évêque va rivaliser avec le seigneur du lieu ; il va édifier si besoin de nouvelles murailles et tours (donjon même dans certains cas : Beauvais), ou fortifier sa cathédrale (Agde).

Puis lorsque le climat relationnel sera plus apaisé, le logis va devenir palais plus ou moins prestigieux (Stras-

bourg), s'éloignant si besoin de plusieurs centaines de mètres voire de kilomètres de la cathédrale (Saint-Lizier). Il pourra accueillir les services administratifs du diocèse (chancellerie, trésorerie...). Dans tous les cas, l'évêque a soin de faire aménager une chapelle privée dans ses locaux (parfois sur deux niveaux : le niveau supérieur, qui communique avec ses appartements lui étant réservé : Meaux). Enfin ces palais ont souvent pour écrin parcs et jardins (Blois).

Les fouilles nous offrent fréquemment la présence d'un second édifice religieux parallèle à la cathédrale : cathédrale double, chapelle épiscopale, église paroissiale ? A Fréjus les deux constructions sont restées intactes.

Nous avons dit précédemment, qu'aux origines seul l'évêque pouvait conférer le sacrement du baptême ; et seuls les baptisés avaient accès au sanctuaire pour recevoir la parole de Dieu et l'Eucharistie, d'où la présence quasi généralisée de baptistères à plan central à proximité de la cathédrale (Poitiers). Abandonnés précocement en France, leur édification va se maintenir en Italie jusqu'à la Renaissance (Florence).

Nous avons abordé l'institution d'un chapitre de chanoines ; ces clercs, mi-séculiers, mi-réguliers, vont vouloir se doter d'un cloître avec salle capitulaire (Tréguier, Toul...), d'habitations (quartier canonial : Noyon), d'un réfectoire (Autun).

Mais il faut ajouter encore la présence d'une schola pour former les futurs prêtres (le concile de Trente les généralisera sous le nom de séminaire) ; une librairie (Noyon) fait office de bibliothèque, une psalette (Sens) peut accueillir une école de chant ; un Hôtel-Dieu ou infirmerie soigne les malades (Laon), une aumône (à l'entrée) distribue des vivres aux plus démunis, une prison (Saint-Flour), un tribunal (l'officialité à Tours) un atelier monétaire (si l'évêque double son pouvoir d'un pouvoir civil) peuvent compléter l'éventail des services destinés aux diocésains.

L'ensemble de ces bâtiments constituant le quartier cathédral ou épiscopal renforce le caractère urbain de la cathédrale et de son environnement. Dans de nombreux cas, il devient une ville dans la ville.

Il faut savoir enfin qu'une cathédrale peut être également métropole (cathédrale d'un archevêché : Avignon), primatiale (Lyon) si le titre honorifique de primat est attaché à l'édifice.

Et pour être tout à fait complet, plusieurs diocèses ont (ou avaient), pour des raisons géographiques et historiques, une ou deux cathédrales de substitution appelées cocathédrales ou procathédrales : Bourg-en-Bresse (pour Belley), Dax (pour Aire), Bastia et Calvi (pour Ajaccio), Eauze (pour Auch), Elne (pour Perpignan), Castres, Corbeil, Embrun, Fréjus, Lisieux, Narbonne, Saintes, Sarlat et autrefois Forcalquier (pour Sisteron) et Entrevaux (pour Glandèves).

## Evolution artistique de la cathédrale

On a du mal à imaginer que les vénérables murailles que l'on peut contempler de nos jours n'ont pas toujours été vieilles mais qu'elles reflétaient à leur construction ce qu'il existait de plus contemporain en matière de technologie et de courant artistique ; la cathédrale vivait et continue à vivre au rythme de son temps ; un catalogue succinct s'impose avant de conclure :

- les édifices paléochrétiens (vestiges à Arles) les plus anciens suivent les règles d'architecture contemporaines à savoir le plan basilical en vigueur dans les constructions romaines (temples païens),

- le haut Moyen Age innove avec l'arc en plein cintre qui est le nouveau courant architectural du moment, l'art roman (Le Puy),

- de même, au cœur du Moyen Age l'art gothique devient le « style cathédral » par excellence (Amiens, Reims...) ; il va le rester jusqu'au XIXe siècle (Viollet-Leduc en était un ardent défenseur) et même au-delà avec le néo-gothique (Lille) ; cette solution gothique convient parfaitement aux régions du nouveau pouvoir royal : plaines de la moitié nord de la France où tours et flèches d'une grande témérité, deviennent autant de repères, larges et hautes ouvertures (rosaces) pour faire pénétrer une lumière plus rare sous ces latitudes et dont le Midi a moins besoin. La silhouette de la cathédrale gothique serait incomplète sans la forêt de pinacles, de gargouilles et des gigantesques tenailles des arcs-boutants,

- Renaissance (Evreux, façade), baroque (Bastia, Nancy) et classicisme (Rennes) auront du mal à rivaliser, le gothique leur ayant laissé peu de place ; on les rencontrera surtout dans des cas de reconstruction, d'agrandissement ou de changement d'affectation,

- puis ce sera le retour aux « fondamentaux » avec

le néo-roman (Monaco), le néo-gothique (Orléans), le néo-byzantin (Marseille), le néo-classicisme (Mâcon) ; il faudra attendre la fin du XXe siècle pour retrouver des bâtisseurs avant-gardistes comme leurs prédécesseurs médiévaux, qui utiliseront les matériaux et les formes de leur temps : métal, béton, formes atypiques (Evry, Corbeil), parfois associés aux bâtiments ou traditions séculaires (Nanterre, Lille).

D'une manière générale, si les architectes renouent avec la modernité, il faut garder à l'esprit que rares sont les édifices qui font preuve d'unité ; ils sont pour la plupart composites : entrepris à l'époque romane sur des bases paléochrétiennes, terminés aux temps triomphants du gothique, décorés intérieurement lors des tendances suivantes y compris la nôtre ; ils sont à l'image de la vitalité de l'Eglise en phase avec son temps.

## Conclusion

Nous aurions pu évoquer beaucoup d'autres caractéristiques concernant la cathédrale, en premier sa dédicace ou vocable ; nous nous bornerons à mentionner qu'il s'agit du nom religieux de l'édifice, son saint protecteur. Celui-ci a pu changer au cours des siècles : la Mère de Dieu et ses dérivés dominant actuellement avec un tiers des édifices, ayant souvent remplacé un saint local : premier évêque ou évangéliste victime au nom de sa foi, au nom exotique (Castor, Bénigne, Théodorit...), ou saint lointain mais populaire (Etienne)...

Soucieux de rester au niveau des généralités, nous laissons au lecteur le soin de retrouver au fil des pages qui suivent les éléments de cet article qui peuvent s'appliquer à la cathédrale de Viviers.

